



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

L'Assemblée Générale 2022 s'est tenue à Saint-Flour, le 15 octobre au sein de la Halle aux Bleds regroupant près de 150 élus et partenaires.

Cette année le Conseil d'Administration de l'AMF 15 a choisi de mettre l'accent sur un sujet qui préoccupe l'ensemble des élus : celui de l'eau potable.

En effet, après un été parmi les plus chaud et les plus secs que le département du Cantal a connu, le sujet de l'eau a été un dossier majeur pour bien des collectivités.

Ainsi pour adapter notre action à un contexte climatique dont chacun s'accorde à dire qu'il ne peut que compliquer encore notre capacité à distribuer de l'eau en quantité suffisante et dans le respect des normes de qualité toujours plus exigeantes, une table ronde a eu lieu regroupant des personnes ressources en la matière.

Au préalable l'Assemblée Générale statutaire s'est déroulée avec présentation des différents rapports.



MOT D'ACCUEIL PAR M. DELORT, MAIRE DE SAINT FLOUR

L'Assemblée générale 2022 s'est tenue au sein de la Halle aux Bleds, lieu emblématique de Saint-Flour, en présence de nombreux maires cantaliens.

En introduction, M. le Maire a rappelé l'honneur pour la Ville de Saint-Flour, sous préfecture du Cantal, d'accueillir les élus en soulignant le partenariat avec l'AMF 15 pour l'organisation conjointe de cette édition.



PHILLIPPE DELORT
MAIRE DE SAINT FLOUR

ASSEMBLÉE STATUTAIRE 2022

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Mme CABECAS Valérie, Secrétaire générale de l'AMF 15 a présenté le rapport d'activité 2021-2022 de l'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal.

- 1ère partie : Le Rôle de l'AMF 15 , La vie de nos Instances
- 2ème Partie : Agir ensemble de manière concertée, Former et informer nos adhérents, Défendre nos intérêts, alerter et être force de propositions
- 3ème Partie : L'information et la communication
- 4ème Partie : Médaille d'honneur, régionales, départementales et communales



[Pour prendre connaissance du rapport d'Activités dans son intégralité, cliquez ici.](#)

ASSEMBLÉE STATUTAIRE 2022

RAPPORT FINANCIER

M. GIMENEZ Antoine, trésorier de l'AMF 15 a présenté le rapport financier 2021-2022.

Compte d'exploitation 2022

- recettes : 131 107.45€
- dépenses : 102 251.09€
- solde créditeur : 28 556.36€



RAPPORT D'ORIENTATION

M. MONTIN, Président de l'AMF 15 a durant son rapport d'orientation présenté les grandes actions et projets à venir durant l'année 2023 :

- ==> Pour une école de qualité accessible à tous
- ==> un point sur les finances avec le pouvoir d'achat en berne pour les collectivités
- ==> un état de l'implantation des maisons France Services dans le Département
- ==> les biens de section



MAIS AUSSI ...

- La Z.A.N (Zéro Artificialisation Nette) : ne pas compromettre le développement
- La revitalisation de nos centres - bourgs : une priorité mais une faisabilité à confirmer
- La retraite des élus agriculteurs
- Le développement des énergies renouvelables et son accélération
 - Nécessité indéniable
 - des projets respectueux des avis de population
 - pas de projets imposés contre l'avis des acteurs locaux
 - pas de projets refusés contre l'avis des acteurs locaux
- Le suivi de la mise en oeuvre de la réforme de la DDFIP et l'évaluation des nouveaux dispositifs
- Les Nouvelles modalités de versement du FCTVA

Le recrutement des Assistants familiaux

M. FAURE, Président du Conseil Départemental du Cantal a souhaité s'adresser à l'ensemble des Maires du Cantal pour alerter sur le manque de recrutement d'Assistants familiaux dans le Département du Cantal. Après avoir rappelé les compétences du département en la matière, un film témoignage a été diffusé pour rendre compte de ce travail et de l'importance d'informer la population sur le manque d'assistants familiaux dans le Cantal.

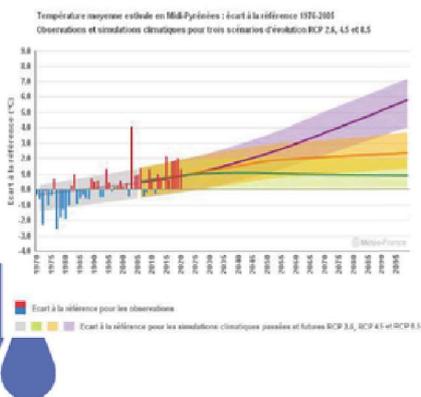


TABLE RONDE : L'EAU : UN ENJEU MAJEUR POUR NOS COLLECTIVITÉS

INTRODUCTION :

M. ILBERT et M. GREFFIER, représentant les agences de l'eau ont fait état du déficit de précipitations dans le Cantal durant l'année 2022 avec une chaleur record de mai à septembre notamment

Un été 2022 qui illustre les changements climatiques à venir



- +2° été
+ de vagues de chaleur
- +10% à +30% d'ETP
- 20% à -40% étiage
étiages plus longs
- 15% pluie été
-35% à -60% de neige



Sécheresse 2022 : Bilan et Impact de l'épisode sur les systèmes d'eau potable

M. FAURE et M. DORE ont présenté le bilan et l'impact de l'épisode sur les systèmes d'eau potable suite au retour du questionnaire déployé auprès de 144 collectivités.



Alimentation en eau potable dans le Cantal : Contexte et enjeux

M. MAGNE, responsable du pôle Prévention et Gestion des Risques Sanitaires à l'ARS du Cantal a présenté les enjeux de l'Eau destinés à la consommation humaine en rappelant que l'eau est un bien précieux vulnérable.



Aspect juridique et réglementaire

M. MEYER, Directeur adjoint de la DDT a présenté :

- les 3 principaux leviers d'adaptation au changement climatique.
- l'intérêt de la structuration des compétences eau
- l'accompagnement des services



En synthèse

Le changement climatique à l'œuvre impose d'accélérer et de renforcer les actions :

- sur l'assainissement
 - sur la sécurisation de l'AEP
 - sur la restauration des milieux aquatiques
-
- **La structuration à une échelle intercommunale* des compétences est incontournable** pour y parvenir.
 - **La création de syndicats AEP-assainissement d'une quinzaine de communes constitue une façon d'avancer** (lorsque l'exercice direct de la compétence EPCI n'est pas l'option privilégiée)
 - **L'ensemble des services accompagnera ces démarches.**

Temps d'échanges et prise de parole des Parlementaires



Allocution de M. le Préfet du Cantal

